

🏠 ([//www.latribune.fr](http://www.latribune.fr))

> Entreprises & Finance (<https://www.latribune.fr/Entreprises-secteurs.html>)

> Industrie (<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/l-actualite-industrie.html>)

> Energie & Environnement (<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/l-actualite-energie-environnement.html>)

EDF : après l'appel à la grève des syndicats, les salariés déclenchent une procédure de droit d'alerte économique

Le CSEC (Comité social et économique central) d'EDF a annoncé jeudi qu'il déclençait une procédure de droit d'alerte économique à la suite des décisions gouvernementales sur les tarifs appliqués par l'énergéticien français.

latribune.fr

20 Jan 2022, 12:24

4 mn



(Crédits : CHARLES PLATIAU)

Se disant « scandalisés » par la décision de l'Etat d'imposer à EDF de vendre jusqu'à 40% de sa production d'électricité à ses concurrents à prix cassés, les syndicats et les salariés du groupe font monter la pression. Après un appel à la grève le 26 janvier lancé par quatre syndicats, le CSEC (Comité social et économique central) d'EDF a déclenché une procédure de droit d'alerte économique. Le CSE central sera donc convoqué le vendredi 4 février 2022 prochain pour débattre de ce sujet avec la décision du groupe.

« **Extorsion encadrée** »

Inscrit dans le code du Travail, ce droit d'alerte est prévu lorsque les comités sociaux et économiques ont « connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de l'entreprise », rappelle le CSE d'EDF, qui entend ainsi faire valoir ses « préoccupations » et pouvoir "poser officiellement des questions à la direction du groupe concernant les impacts de ces mesures ». Les représentants du personnel du groupe jugent en effet que les annonces gouvernementales ont plongé le groupe « dans un gouffre financier » et constituent « une extorsion encadrée ».

Les mesures prises par le gouvernement vont impacter les comptes du groupe à hauteur de 8 milliards d'euros environ en 2022. Une mesure qui a entraîné une chute de son cours de bourse.

Indignation

« En fonction des réponses » de la direction le 4 février prochain, « le comité peut confirmer son droit d'alerte et commander une expertise », souligne-t-il dans un communiqué. Pour rappel, dans un courrier envoyé aux managers, le PDG Jean-Bernard Lévy a fait état d'« un véritable choc », et a indiqué qu'il partageait l'émotion de ceux qui avaient fait part « de leur soutien voire de leur indignation ».

"Dans le contexte actuel de flambée des prix de l'électricité, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire et la ministre de l'Ecologie Barbara Pompili proposent de mettre EDF dans un gouffre financier, au profit de la sacro-sainte concurrence", estime le CSE, qui dénonce une "extorsion encadrée de sa production au profit de ses concurrents".

"Si, comme il l'a déclaré hier, EDF est bien 'au service de l'intérêt général', le ministre, lui, est au service de ses concurrents privés et de la commission européenne. Nous dénonçons cette imposture qui consiste à prétendre sauver le pouvoir d'achat des français, tout en détruisant leur patrimoine public", déclare le secrétaire du CSES Philippe Page Le Mérour (CGT).

"Normal qu'une entreprise publique soutienne les Français" (Le Maire)

Interrogé mercredi par plusieurs élus au Sénat sur ce dossier, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a jugé "normal qu'une entreprise publique comme EDF participe au soutien des Français, des ménages et des entreprises quand les prix de l'électricité flambent".

Jean-Bernard Lévy a promis des annonces "sous un mois" pour renforcer le bilan d'EDF.

Déjà lourdement endetté, EDF fait face à de nombreuses dépenses pour maintenir son parc nucléaire vieillissant et investir dans les énergies renouvelables. Le gouvernement compte aussi sur l'entreprise pour racheter les activités nucléaires de GE et assurer la construction de futurs EPR. "Nous serons aux côtés d'EDF pour les aider à passer cette difficulté", avait déclaré la semaine dernière Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, relançant des spéculations sur une possible recapitalisation.

En attendant, des agences de notation, qui scrutent la solvabilité de l'entreprise, ont déjà abaissé la note d'EDF ou menacé de le faire, ce qui pourrait renchérir le taux auquel le groupe emprunte.